

Dahlem, le 5 juillet 2021

Concerne : Compte des recettes et dépenses / Rôle de répartition / Lot N° 563

Mesdames, Messieurs,

- Le **compte des recettes et dépenses** du syndicat de chasse pour la période du 01/04/2020 au 31/03/2021 ainsi que le **rôle de répartition concernant la liquidation définitive du syndicat** sont à la disposition des intéressés pendant quinze jours du 17/07/2021 au 31/07/2021 inclus.
- Les quote-parts **à payer inférieures à 5,00 EUR concernant la liquidation définitive du syndicat** seront transférés d'office au fonds spécial d'indemnisation des dégâts causés par le gibier.
- Les **frais bancaires concernant des retours sur virements** relatifs à des comptes clôturés resteront à charge des bénéficiaires.

Meilleures salutations,



Jos MULLER
Secrétaire-trésorier



Léon DONDLINGER
Président

Syndicat de Chasse de Dahlem
c/o Jos MULLER
100, Bd Baden-Powell

L-1211 LUXEMBOURG

+352-291602 / +352-661-291602 / josmuller@gmx.net